

CQP Conducteur de travaux en menuiserie de bâtiment et d'agencement

Le titulaire d'un Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) en conducteur de travaux est responsable de la gestion, de l'organisation et du suivi de chantier. Il doit avoir le sens des responsabilités et posséder une bonne expérience de la menuiserie. Il doit également faire preuve de rigueur, d'organisation, et avoir les qualités afin d'animer et guider une équipe.

Source : Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Informations clés :

Durée de la formation : 1 an

Accessible après : Bac ou BP

Nature du diplôme :
Certificat branche professionnelle

Les débouchés

la formation CQP Conducteur de travaux en menuiserie de bâtiment et d'agencement vous permet de postuler à des postes comme Conducteur/trice de travaux

Les établissements

- 1 établissement sur toute la France
- 1 établissement en formation continue
- 1 établissement en formation professionnalisation

logo

© www.metiers-foret-bois.org